

La lettre des élu(e)s du groupe Gauche 71 au Conseil départemental



Période de soldes des abribus du Département.

Trouver de nouvelles recettes : oui, mais à quel prix ?

Le Vice-président aux finances avait déclaré : « *La bonne gestion, cela commence par décider de mettre en valeur nos abribus en les louant, ça fait rentrer des recettes* ». Soit, mais dans quelles conditions ?

Le Département a proposé de signer, en toute urgence, une convention d'occupation précaire avec la société Bourgogne Est média, éditrice du Journal de Saône-et-Loire. Le but : 337 abribus seront mis à sa disposition afin de faire la promotion de la nouvelle formule du journal, contre le paiement d'une redevance. Selon le prix du marché ? Non ! Au prix de 15 125 EUR, qui défie toute concurrence ! En effet, la société aurait dû payer 72 000 EUR, prix du marché de référence, pour une campagne d'un mois. Les frais d'affichage et de pose, un marché du Département, ayant même été offerts en plus et non valorisés, de même que l'impression des dites affiches. Dans cet "accord", formalisé dans le rapport présenté en Assemblée départementale, par un simple mail du directeur de la société, nous apprenons également que l'impression est déjà réalisée et que l'affichage va se dérouler 3 jours après... En fait, le Président Accary fait bien peu de cas du débat démocratique. C'est le "fait du prince".

Il faut donc retenir que pour la majorité, « *valoriser le patrimoine du Département* » commence par le brader par un cadeau de 57 000 EUR, au quart du prix réel, et sans procédure de mise en concurrence. Avec un tel prix constituant ainsi un précédent, n'importe quelle autre société privée pourra s'y référer et donc revendiquer à l'avenir les mêmes conditions. Cela interroge sur le sens du commerce de la droite départementale : nul besoin d'avoir fait HEC pour savoir que commencer à vendre à trois/quarts de perte ne rapporte rien. Plus prosaïquement, on est aussi en droit de s'interroger sur la compensation attendue par le Département d'un tel cadeau envers le seul quotidien papier en Saône-et-Loire.

Débat d'orientation budgétaire : il faudra encore attendre...

Le débat sur les orientations budgétaires a tourné autour de la déclinaison du plan d'économies de 17 M EUR, annoncé en juin dernier. Avec un équilibre budgétaire difficile à atteindre, en raison de l'augmentation des dépenses sociales non compensées et d'une stagnation des recettes, nous avons demandé que soient développées les mesures adoptées sur chaque politique pour décliner les économies attendues ; 17 M EUR supposant de réduire en moyenne de 3,5 % le total des dépenses départementales. Or, à peine 680 000 EUR ont été précisés. Il manque donc encore 16 320 000 EUR. Très loin de la hauteur des enjeux présentés. Vers quoi le recentrage sur les compétences départementales portera-t-il ? Qui seront les malheureux tiers visés par « *une réduction proportionnée de certaines subventions* ? ». Pour l'investissement, quel objectif de dépenses d'équipement le Département se fixe-t-il pour 2016 ? A ces questions posées - entre autres - par la Présidente du groupe et le Président de la Commission des finances, aucune réponse claire n'a été apportée. De quoi douter de la sincérité du plan qui devrait, enfin, être présenté lors du vote du budget. De quoi entretenir la perplexité voire l'inquiétude des nombreux partenaires du Département : associations, communes.... Seul élément précis : le maintien des taux de fiscalité, que nous approuvons afin de ne pas solliciter davantage nos concitoyens.

Débat d'orientation budgétaire (2) : les chiffres et les mots ont un sens

Si un élément peut ressortir du DOB, c'est la reconnaissance implicite des vertus de la gestion de la précédente majorité. La dette en est l'exemple : le Département se désendettera de nouveau de 5,6 M EUR en 2015, et la dette par habitant passera de 284 EUR contre 289 l'année précédente, sixième année de baisse consécutive. Avec 9 mois seulement de gestion pleine par l'actuel exécutif, on peut aisément conclure que le résultat en revient pour une écrasante part à la majorité précédente.

Budget du SDIS et investissements dans les centres d'intervention : au feu les chantiers ?

Quand une brève du journal départemental annonce le renoncement à la construction du centre d'intervention du val lamartiniens, sans doute pour protéger celui de Charnay-les-Mâcon, il y a forcément de quoi s'interroger sur la gouvernance politique du SDIS. Surtout quand quelques élus du CA, triés sur le volet, avaient pu avoir, eux, l'information en primeur. Des modalités de travail et des choix qui inquiètent de nombreux élus locaux sur la perspective d'évolution de la carte des secours en Saône-et-Loire. Si des ajustements sont nécessaires, il n'en demeure pas moins que la potion édulcorée par le Président du SDIS devrait passer le stade d'une prescription validée par les administrateurs, sur un diagnostic partagé. Rien n'est moins sûr de ce côté-là. La réponse dépendra aussi du remède déployé par la rue de Lingendes avec la contribution départementale annuelle votée en Assemblée de mars. Rendez-vous est pris.

Mission d'évaluation :

L'engagement d'ouverture à l'opposition foulé aux pieds.

Comme prévu, la mission d'évaluation proposée par le groupe Gauche 71 sur le programme « 100 projets pour l'emploi » a été mise aux voix et repoussée, la majorité ayant voté contre. Celle-ci visait pourtant, dans une démarche prospective et utile, à évaluer l'efficacité de l'aide départementale apportée aux bénéficiaires. Pour rappel, le groupe Gauche 71 avait proposé que la mission étudie l'impact de ce programme en matière de création d'emplois dans le BTP et qu'elle identifie l'éventuel « effet levier » de la subvention départementale. Ainsi, on ne sait pourquoi cette démarche qui se voulait objective et aurait pu apporter des enseignements à la réflexion sur les aides aux territoires n'a pas été acceptée... Une crainte des conclusions que cette mission aurait pu produire? En tout cas, c'est la poursuite de la navigation au doigt mouillé...

Dernière minute :

Le Président vient d'écrire aux maires, pour annoncer un dispositif transitoire d'aides aux communes pour 2016. On y apprend que les aides sectorielles - hors voirie - (patrimoine, tourisme, maison médicale, équipements communaux...) seront en fait fusionnées. Un replâtrage décidé avant l'Assemblée départementale... Curieuse conception du rôle des élus et de la délibération...

Schéma autonomie :

Les amendements constructifs de l'opposition repoussés.

Le Schéma autonomie présenté pour les années 2016/2018 intègre les évolutions liées à la loi d'adaptation de la société au vieillissement, votée récemment par l'Assemblée nationale. Cette loi représente une belle avancée pour les personnes âgées avec une meilleure solvabilité des bénéficiaires de l'aide à domicile par le relèvement des plafonds APA, l'entrée en vigueur du droit au répit pour améliorer l'aide aux aidants ou encore l'inscription d'une plus grande transparence en matière de tarification de l'hébergement en EHPAD.... Il s'appuie également sur le rapport Piveteau en faveur des personnes en situation de handicap en inscrivant la recherche d'une solution pour chacun. Ce schéma, dans le prolongement des précédents, place la personne au cœur de la réflexion et de l'action, c'est pourquoi notre groupe Gauche 71 a voté favorablement. Cependant, animés par une volonté constructive, nous avons proposé deux amendements volontaristes afin d'aller au-delà des bonnes intentions. Le premier suggérait d'intégrer des objectifs quantitatifs au programme de création et de modernisation de places médicalisées en EHPAD, le second de décliner des critères d'équité territoriale au déploiement des services d'aides à domicile et d'ouvrir une large concertation sur leur évolution notamment dans le cadre de la loi. Si une partie a été acceptée, les dispositions quantitatives souhaitées et les objectifs précis n'ont pas recueilli l'accord majoritaire.

Ces deux amendements ont donc été repoussés.

Pirouette sur Center Parcs, le THD et la compétence transport : « c'est pas moi, c'est la Région ».

La ritournelle du Président de reporter la faute à d'autres sur le retard dans le lancement des grands projets s'étend, après l'Etat, à la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté. Les électeurs de Saône-et-Loire - entre autres - ont sans doute eu tort de choisir Marie-Guite Dufay, contre le candidat de M. Accary à cette élection, car la voilà taxée depuis 2 mois de toutes les responsabilités sur les difficultés dans le déroulement de certains projets. Center Parcs ? C'est la faute à un accord en sous-mains, inventé, avec les Verts. Le Très Haut Débit ? La Région - mais on ne sait sur quels fondements comparatifs - doit mettre plus ! Les transports : « *je veux qu'on me dise tout de suite les conditions dans lesquelles ceux-ci doivent être transférés* »... Au final, le Président sera bien reçu à la Région, deux mois après l'installation du nouvel exécutif. Pas de quoi s'étrangler à ce point.

Remaniement départemental ? Qui va à la chasse...

La droite départementale joue aux chaises musicales. Surprise, au perchoir, le siège occupé depuis le renouvellement par la Vice-présidente à l'insertion, Isabelle Dechaume - absente de l'Assemblée -, était squatté par Marie-Christine Bignon. L'interprétation d'une rétrogradation de l'ex première adjointe chalonnaise, dommage collatéral des régionales et des bisbilles chalonnaises, et la promotion - par ricochet - d'une ex élue Front National est bien sûr pour l'heure de pure fiction. Mais la symbolique de cette occupation momentanée (?) de siège reste forte. La droite a-t-elle aussi connu son (petit) remaniement cette semaine-là ?

Remaniement (2) à l'agence départementale du tourisme

Transferts de postes, opacité sur le devenir de la mission attractivité avec l'arrêt de la marque, instances exceptionnelles convoquées en dernière minute constituent le lot de la gestion de l'ADT depuis six mois. Il est vrai qu'à part le label « country break » concocté cette année, aucune ligne ne se dégage vraiment sur le rôle de cette agence dans l'animation de l'attractivité touristique départementale, ce qui met bien dans l'embarras les équipes et les partenaires. Si l'anglicisme revendiqué de l'accroche territoriale est de rigueur, espérons alors que tout cela ne finira pas en « nervous breakdown »...